



## **AVIS DE CONCOURS – 2023 FILIERE MÉDICO-SOCIALE – CATÉGORIE A**

**LE CENTRE DE GESTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE**  
(Centre organisateur)

**POUR LE COMPTE DES CENTRES DE GESTION DE LA RÉGION  
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR**

**ORGANISE UN CONCOURS DE MÉDECIN TERRITORIAL  
DE 2<sup>ÈME</sup> CLASSE**

<b>CONCOURS</b>	<b>DATES DE L'ÉPREUVE</b>	<b>PÉRIODE D'INSCRIPTION</b>
<b>CONCOURS EXTERNE SUR TITRES AVEC ÉPREUVE</b>	<b>À compter du lundi 6 février 2023</b>	<b>Du mardi 27 septembre au mercredi 2 novembre 2022</b>  <b>Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : Jeudi 10 novembre 2022</b>

<b>NOMBRE DE POSTES</b>
<b>Concours Externe</b>
<b>48</b>

Dans le cadre des dispositions du décret n°2021-376 du 31 mars 2021, l'inscription unique des candidats auprès d'un seul Centre de Gestion est désormais effective. Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet à l'adresse suivante : [www.cdg13.com](http://www.cdg13.com), rubrique espace candidat / concours / s'inscrire ou directement sur le portail national : [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr). À défaut, les candidats pourront s'inscrire via la borne prévue à cet effet à l'accueil du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône, Bâtiment B – 15 boulevard de la Grande Thumine – 13090 AIX-EN-PROVENCE (tél. 04.42.54.40.60), dans les délais impartis et aux horaires suivants : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf le vendredi 16h30.